Campus des Valois
609 Route de la croix du milieu CS 60238
16400 La Couronne
Email: formations@campus-valois.fr
Tel: 05 45 25 18 50

LES MESURES DISCIPLINAIRES- Le pouvoir de sanction de l'employeur

Durée: 14.00 heures 2.00 jour(s)

Lieu :Intra ou Inter

Profils des stagiaires

- Chefs d'entreprise, Responsables RH,
- Responsables de structures de droit privé
- Managers

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances de base nécessaires à l'application des sanctions disciplinaires
- Déterminer les comportements relevant du pouvoir disciplinaire
- Identifier les erreurs à éviter et sécuriser la procédure
- Maitriser la procédure de licenciement disciplinaire

Contenu de la formation

- INTRODUCTION - REFLEXION SUR DES CAS JURISPRUDENTIELS
- CADRE GENERAL DU LIEN DE SUBORDINATION
    - Les critères de l'existence du contrat et son exécution
    - L'immutabilité du contrat de travail et le lien de subordination
- L'EXERCICE DU POUVOIR DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYEUR
    - Projecteur sur le RI et ses différents thèmes
    - La procédure de sa mise en place
    - La nature et la typologie des sanctions disciplinaires
    - Les agissements fautifs sanctionnés
    - La qualification de la faute et le choix de la sanction
    - L'échelle des sanctions disciplinaires
    - Les sanctions interdites ou illicites
    - L'employeur face à des situations difficiles : vol, addictions etc.
- CADRE LEGAL OU CONVENTIONNEL DE LA PROCEDURE DISCIPLINAIRE
    - Les procédures à respecter et les droits de la défense : convocation, entretien et notification de la sanction
    - Les délais préfix de mise en œuvre de la procédure
    - La contestation de la sanction
    - La prescription de la faute et le respect des dispositions conventionnels ou internes
    - Les irrégularités formelles ou la disproportion
    - La notion de cause réelle et sérieuse
    - La procédure propre au licenciement disciplinaire
    - Le cas des salariés protégés et procédures spéciales

Campus des Valois
609 Route de la croix du milieu CS 60238
16400 La Couronne
Email: formations@campus-valois.fr
Tel: 05 45 25 18 50

Organisation de la formation

Equipe pédagogique
Formateur : Jean-Corneille AGBO Consultant-Formateur, Juriste en Droit Social
Informations, devis, inscriptions, personnes à contacter :

Jérôme LATESTERE - Conseiller commercial formation : jerome.latestere@campus-valois.fr

Nathalie MARCHESSON Assistante - nathalie.marchesson@campus-valois.fr

Elisabeth MOUCHAGUE - Chargée Développement de la formation continue : elisabeth.mouchague@campus-valois.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Alternance apports théoriques & de méthodologie
- Cas d'analyses pratiques et contextualisation
- Mise en situation et études de cas pratiques

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'accès :
Les groupes sont composés de 6 à 12 participants maximum (sauf intra).
Les sessions sont maintenues sous réserve qu'au moins 6 personnes soient inscrites.
Les sessions débutent sous un délai moyen de 30 jours ouvrés après la signature du devis accepté.
Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début des sessions.

Cette formation peut être suivie par des participants en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences des prérequis et aux conditions de sécurité du déroulement matériel de cette dernière. Nous consulter

N'hésitez pas à nous contacter pour une étude personnalisée de votre projet :
Jérôme Latestère - Conseiller commercial formation - 07 60 05 44 70
jerome.latestere@campus-valois.fr

Date de mise à jour le 11 avril 2022